

**VIII**

**BUDGET**

DU

**MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL**

**POUR L'EXERCICE 1907**

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail pour l'exercice 1907 s'élève à . . . . .	fr.	22,241,817	»
Les crédits alloués pour l'exercice 1906 montent à . . . . .		21,917,917	»
		<u>323,900</u>	»
AUGMENTATION. . . . .	fr.	323,900	»

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante pour les deux sections du Budget :

*A. — Dépenses ordinaires.*

Exercice 1907 . . . . .	fr.	22,144,517	»
— 1906 . . . . .		21,692,917	»
		<u>451,400</u>	»
AUGMENTATION . . . . .	fr.	451,400	»

*B. — Dépenses exceptionnelles.*

Exercice 1907 . . . . .	fr.	97,500	»
— 1906 . . . . .		223,000	»
		<u>127,500</u>	»
DIMINUTION. . . . .		127,500	»
Soit en plus pour l'exercice 1907. . . . .	fr.	323,900	»

L'augmentation des dépenses ordinaires et les propositions de dépenses exceptionnelles se justifient comme il suit :

**PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.**

## CHAPITRE III.

INDUSTRIE, ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL ET PROFESSIONNEL ET OFFICE  
DES CLASSES MOYENNES.

ART. 7. — *Inspection de l'industrie. — Traitements, indemnités et frais de route.* (Y compris une somme de 3,000 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1907. . . . .	fr.	33,000	»
— alloué pour 1906. . . . .		30,000	»
		<u>3,000</u>	»
AUGMENTATION. . . . .	fr.	3,000	»

Le crédit devrait être augmenté de 3,000 francs en vue de faire face aux avancements réglementaires du personnel et à l'accroissement des frais de

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

déplacement. Mais, par contre, la charge temporaire de 5,000 francs inscrite au Budget de 1906 peut être réduite à 3,000 francs.

La charge temporaire est maintenue dans cette mesure à raison des frais de personnel qu'entraînent les études relatives au renouvellement de plusieurs traités de commerce, notamment de ceux avec l'Espagne et avec la Norvège.

ART. 8. — *Inspection de l'industrie. — Matériel et dépenses diverses. (Y compris une somme de 2,000 francs en charge temporaire.)*

Crédit demandé pour 1907. . . . .	fr.	5,000	»
— alloué pour 1906 . . . . .		3,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	2,000	»

Il s'agit d'une charge temporaire de frais d'impression occasionnée par les études relatives au renouvellement des traités de commerce. (Voir la note qui précède.)

ART. 11. — *Institut supérieur de commerce d'Anvers. — Dotation de l'État destinée, avec le subside de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel. Dépenses diverses. Bourses d'études et de voyage aux élèves.*

Crédit demandé pour 1907. . . . .	fr.	86,000	»
— alloué pour 1906 . . . . .		81,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	5,000	»

Cette somme est destinée en partie à couvrir les frais résultant de l'organisation de divers cours prévus par le nouveau règlement. Elle permettra en outre d'accorder des bourses de voyage aux élèves méritants pour qu'ils puissent se rendre à l'étranger en vue de perfectionner leurs connaissances linguistiques; le libellé de l'article, qui ne prévoyait que des bourses d'études, a été complété dans ce sens.

ART. 12. — *Enseignement industriel, professionnel, commercial et ménager; subsides, matériel, frais d'examen. — Musées professionnels. — Missions, commissions, études, bourses de voyage dans l'intérêt de l'industrie, du commerce et de l'enseignement industriel, professionnel et ménager. — Subsides à des expositions ou sections d'expositions intéressant le Ministère de l'Industrie et du Travail. — Dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1907. . . . .	fr.	2,150,000	»
— alloué pour 1906. . . . .		2,050,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	100,000	»

Le développement de l'enseignement industriel, professionnel, commercial et ménager, signalé dans la note préliminaire du projet de Budget de 1906, poursuit son cours et justifie la progression du montant du crédit.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 13. — *Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions de technologie, de droit, d'économie industrielle, etc. — Achat et reliure de livres et de documents spécialement destinés aux études de la Direction de l'Industrie. — Frais résultant de la collation des décorations industrielles. — Dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1907. . . . .	fr.	34,000	»
— alloué pour 1906. . . . .		33,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	1,000	»

La moitié de la somme affectée à l'achat de livres et de documents est réservée à la Direction de l'Enseignement industriel et professionnel; pour des raisons d'ordre administratif, il convient de transférer cette part, soit 2,000 francs, à l'article 16 (15 ancien).

D'autre part, une augmentation de crédit de 3,000 francs est indispensable pour faire face au surcroît de dépenses occasionné par le développement des archives des expositions, conservées à la Direction de l'Industrie, et par l'octroi de la décoration industrielle de 2<sup>e</sup> classe aux gens de service et de maison (arrêté royal du 15 juin 1906).

ART. 14. — *Encouragements à l'esprit d'association économique et professionnelle et à la pratique des contrats d'apprentissage chez les petits commerçants et les petits industriels.*

Crédit demandé pour 1907. . . . .	fr.	10,000	»
— alloué pour 1906. . . . .		15,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION. . . . .	fr.	5,000	»

Il a paru nécessaire, dans un intérêt d'ordre, de scinder l'ancien article 14, qui se rapportait à deux objets fort différents. Le second de ces objets, consistant dans les encouragements pour l'amélioration de l'outillage des petits industriels et des petits artisans, forme la matière de l'article 15 nouveau, où est transférée une somme de 10,000 francs du présent article.

Quant à l'objet de l'article 14 ainsi restreint, une augmentation de 5,000 francs est sollicitée en vue de couvrir les frais de la propagande ayant pour but de généraliser la pratique des contrats d'apprentissage parmi les classes moyennes appartenant au commerce et à l'industrie.

ART. 15 (nouveau). — *Encouragements pour l'amélioration de l'outillage des petits industriels et des artisans.*

Crédit demandé : 20,000 francs.

Cet article, dont la création est expliquée dans la note qui précède, est constitué par le transfert d'une somme de 10,000 francs provenant de l'ancien article 14. On propose de doubler cette somme afin de stimuler d'une manière plus efficace le progrès de l'outillage dans la petite industrie.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 16 (15 ancien). — *Office des classes moyennes : statistique, missions, impressions, publications; achat et reliure de livres et de documents spécialement destinés aux études de l'Office des classes moyennes et de la Direction de l'Enseignement industriel et professionnel; dépenses diverses. — Frais résultant de la collation des décorations spéciales. — Subside à l'Institut international pour l'étude du problème des classes moyennes.*

Crédit demandé pour 1907. . . . .	fr.	16,000	»
— alloué pour 1906. . . . .		12,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	4,000	»

La Direction de l'Enseignement industriel et professionnel ayant été rattachée à l'Office des classes moyennes, il y a lieu de transférer au présent article, comme il est dit dans la note relative à l'article 13, les frais d'achat et de reliure de livres concernant ce service. En outre, une augmentation de 2,000 francs est nécessaire pour couvrir les dépenses résultant de l'octroi des décorations spéciales aux promoteurs et aux administrateurs d'unions professionnelles et de syndicats intéressant les classes moyennes.

## CHAPITRE IV.

## POIDS ET MESURES.

ART. 20 (19 ancien). — *Traitements du personnel; frais d'intérim et d'inspection.*

Crédit demandé pour 1907. . . . .	fr.	150,000	»
— alloué pour 1906. . . . .		140,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	10,000	»

nécessitée par les avancements réglementaires à accorder au personnel de la vérification des poids et mesures.

Il est à remarquer que le nombre des vérifications opérées et le montant des taxes perçues pour frais de rajustage s'accroissent régulièrement.

ART. 21 (20 ancien). — *Frais de bureau et de tournée des vérificateurs.*

Crédit demandé pour 1907. . . . .	fr.	76,900	»
— alloué pour 1906. . . . .		76,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	900	»

sollicitée en vue d'une revision des frais de bureau et de tournée des vérificateurs.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 22 (21 ancien). — *Matériel. — Missions. — Frais de la Commission consultative et du Bureau international des poids et mesures. — Frais de la Commission consultative d'électricité*

La Commission des unités électriques a terminé sa mission. Une nouvelle commission a été instituée pour la direction scientifique du laboratoire d'étalonnage électrique et pour l'examen des questions relatives à la distribution du courant électrique. Le libellé de l'article a été modifié en conséquence, sans changement de l'allocation.

## CHAPITRE V.

## TRAVAIL.

ART. 23 (22 ancien). — *Office du Travail : statistique, missions, impressions ; publications, achat et reliure de livres et de documents spécialement destinés aux études de l'Office du Travail ; indemnités aux correspondants régionaux du Travail ; dépenses diverses. — Subsidés à l'Office international du Travail et au Comité belge de l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs.*

Crédit demandé pour 1907. . . . . fr.	92,000 »
— alloué pour 1906. . . . .	95,500 »
	<hr/>
DIMINUTION. . . . fr.	3,500 »

résultant de la disparition de la charge temporaire portée au Budget de 1906.

ART. 28 (27 ancien). — *Encouragements aux institutions ayant pour objet le placement gratuit des travailleurs.*

Crédit demandé pour 1907. . . . . fr.	10,000 »
— alloué pour 1906. . . . .	5,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION . . . . fr.	5,000 »

Presque toutes les Bourses du travail existantes ont consenti à modifier leur organisation de manière à pouvoir obtenir une subvention de l'État; aussi le montant actuel du crédit ne permet-il plus d'allouer à chacune de ces utiles institutions un subside correspondant aux nouveaux efforts accomplis.

On a substitué au mot « subsidés » le terme plus large « encouragements », notamment afin de permettre l'imputation des frais relatifs à la distribution de formulaires et aux souscriptions à des ouvrages destinés à favoriser l'œuvre du placement gratuit des travailleurs.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART 31 (30 ancien). — *Inspection du travail et des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, projetés ou en exploitation : personnel de ces inspections ; indemnités de frais de bureau ; frais de route et de séjour ; missions, enquêtes et expertises.*

Crédit demandé pour 1907. . . . .	fr.	300,000	»
— alloué pour 1906. . . . .		280,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	20,000	»

L'application de la loi sur le repos du dimanche et, d'autre part, le grand nombre des enquêtes en matière d'accidents du travail, nécessitent une extension du personnel de l'inspection.

## CHAPITRE VI.

## PARTICIPATION DE L'ÉTAT A LA CONSTITUTION DES PENSIONS DE VIEILLESSE.

ART. 34 (33 ancien). — *Subventions aux sociétés mutualistes reconnues ayant pour objet l'affiliation de leurs membres à la Caisse générale de retraite (art. 12 de la loi du 10 mai 1900). (Crédit non limitatif.)*

Crédit demandé pour 1907 . . . . .	fr.	1,000,000	»
— alloué pour 1906 . . . . .		700,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION . . . . .	fr.	300,000	»

L'accroissement constant du nombre des mutualités affiliées à la Caisse générale de retraite a pour conséquence une progression correspondante des obligations imposées à l'État par l'article 12 de la loi du 10 mai 1900.

La dépense, qui avait été de 601,406 francs en 1902, s'est élevée à 708,550 francs en 1903, à 784,520 francs en 1904 et à 848,344 francs en 1905; d'après les renseignements que l'on possède en ce moment, elle dépassera 900,000 francs en 1906 et approchera d'un million en 1907.

Bien que le crédit soit non limitatif, il convient de le mettre en rapport avec la dépense réelle.

## CHAPITRE VII.

## MINES.

§ 1<sup>er</sup>. Conseil des mines.

ART. 36 (35 ancien) — *Personnel. — Traitements et frais de déplacement.*

Crédit demandé pour 1907. . . . .	fr.	44,700	»
— alloué pour 1906. . . . .		41,700	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	3,000	»

L'unique commis attaché au service du Conseil des mines ne suffit plus à

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

la besogne de bureau occasionnée par l'entérinement des statuts des Unions professionnelles.

La somme de 3,000 francs servira à payer le traitement d'un second employé et à rémunérer, le cas échéant, le travail extraordinaire de bureau.

## § 2. Corps des mines.

ART. 40 (39 ancien). — *Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; traductions, publications de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences; récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de courage et de dévouement. — Frais de publication des Annales des Mines de Belgique; indemnités, frais de route et de séjour du Comité directeur. — Subside exceptionnel à l'Association des industriels de Belgique pour complément de l'installation d'un banc d'épreuve destiné aux essais de câbles et chaînes de mines. (Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire.) •*

Crédit demandé pour 1907. . . . .	fr.	53,500	»
— alloué pour 1906. . . . .		27,500	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	6,000	»

La charge temporaire de 4,000 francs inscrite au Budget de l'exercice 1906 en vue de l'acquisition de machines à écrire, vient à disparaître. Mais une autre allocation de même espèce, montant à 10,000 francs, est sollicitée aux fins de compléter le subside qui a figuré au Budget de l'exercice 1905 en faveur de l'Association des industriels de Belgique pour l'installation d'un banc d'épreuve affecté à l'essai des câbles de mines.

## § 7. Commission de revision des règlements miniers et laboratoire d'essais.

ART. 46 (45 ancien). — *Frais de déplacement des membres; expériences, publications, etc. — Service du laboratoire pour l'essai des explosifs et des lampes en usage dans les mines — Frais d'entretien et d'exercices de la station modèle de sauvetage.*

Crédit demandé pour 1907. . . . .	fr.	27,000	»
— alloué pour 1906. . . . .		47,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION. . . . .	fr.	20,000	»

résultant de la suppression de la charge temporaire inscrite au Budget de 1906 pour l'installation d'une station modèle de sauvetage.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE X.

SERVICES DIVERS.

ART. 49 (48 ancien). — *Subside à la Caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail, instituée par la loi du 21 juillet 1890.*

Crédit demandé : 75,000 francs.

La loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail n'a pas eu pour résultat de mettre fin au rôle de la Caisse de prévoyance et de secours, dont l'intervention sera encore sollicitée dans les cas où la loi nouvelle n'est pas applicable.

L'expérience seule établira exactement jusqu'à quel point le champ d'intervention de la Caisse se trouvera réduit; mais en inscrivant au Budget de 1907 un crédit de 75,000 francs, soit les trois quarts à peu près du crédit antérieur, le Gouvernement est certain de contribuer assez largement à la constitution des ressources de la Caisse pour mettre celle-ci à même de pourvoir aux dépenses dont elle peut encore avoir la charge et d'atténuer ainsi, dans une mesure au moins aussi importante que par le passé, les malheurs qu'elle a pour but de soulager.

ART. 50 (49 ancien). — *Enquête sur l'ankylostomiasie dans les divers bassins houillers du pays et étude de mesures prophylactiques; dépenses diverses.*

Crédit demandé : 10,000 francs.

Il y a lieu de maintenir encore ce crédit au Budget de 1907 : le travail de classement des mines, au point de vue de l'application de l'arrêté royal du 29 octobre 1904, n'est pas terminé dans la province de Liège, et des examens aux mêmes fins doivent être prochainement entrepris dans le Hainaut.

ART. 51 (50 ancien). — *Enquête sur la situation des classes moyennes.*  
— *Frais de la Commission nationale de la petite bourgeoisie.*

Crédit demandé : 12,500 francs.

Le crédit porté aux Budgets des exercices antérieurs était de 25,000 francs. La somme de 12,500 francs permettra d'achever la publication des travaux de la Commission, lesquels seront clôturés très prochainement.

(10)

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

LEOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Industrie et du Travail et des Finances et des Travaux publics et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances et des Travaux publics :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail pour l'exercice 1907 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de vingt-deux millions cent quarante-quatre mille trois cent dix-sept francs . . . . . fr. 22,144,317 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de nonante-sept mille cinq cents francs . . . . . 97,500 »

Soit ensemble à la somme de vingt-deux millions deux cent quarante et un mille huit cent dix-sept francs. fr. 22,241,817 » conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 6 octobre 1906.

LEOPOLD II,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil.

Op voordracht van Onze Ministers van Nijverheid en Arbeid en van Financiën en Openbare Werken en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden:

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Nijverheid en Arbeid, voor het dienstjaar 1907, is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van twee en twintig miljoen honderd vier en veertig duizend drie honderd zeventien frank . . . . . fr. 22,144,317 »

2° Voor de uitzonderlijke uitgaven, op de som van zeven en negentig duizend vijf honderd frank . . . . . 97,500 »

Te zamen, op de som van twee en twintig miljoen twee honderd een en veertig duizend acht honderd en zeventien frank . . . . . fr. 22,241,817 » overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Laeken, den 6<sup>o</sup> October 1906.

LEOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Industrie et du Travail,

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Nijverheid en Arbeid,

FRANCOTTE.

Le Ministre des Finances et des Travaux publics,

De Minister van Financiën en Openbare Werken,

C<sup>o</sup> DE SMET DE NAEYER.

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL  
POUR L'EXERCICE 1907.**

Articles:	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>			
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
<i>Personnel.</i>			
1	Traitement du Ministre. . . . .	21,000 »	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. . . . .	498,000 »	
<i>Matériel.</i>			
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses. . . . .	60,000 »	600,000 »
<i>Frais de déplacement.</i>			
4	Frais de route et de séjour. . . . .	21,000 »	
<b>CHAPITRE II.</b>			
PENSIONS ET SECOURS.			
5	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement. ( <i>Crédit non limitatif.</i> ) . . . . .	6,000 »	
6	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Secours pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires ou employés décédés en activité de service ou en retraite, et dont la famille se trouve dans une situation malheureuse . . . . .	5,000 »	11,000 »
<b>CHAPITRE III.</b>			
INDUSTRIE, ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL ET PROFESSIONNEL ET OFFICE DES CLASSES MOYENNES.			
7	Inspection de l'industrie. — Traitements, indemnités et frais de route. ( <i>Y compris une somme de 3,000 francs en charge temporaire.</i> ) . . . . .	33,000 »	
8	Inspection de l'industrie. — Matériel et dépenses diverses. ( <i>Y compris une somme de 2,000 francs en charge temporaire.</i> ) . . . . .	5,000 »	

**BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN NIJVERHEID EN ARBEID,  
VOOR HET DIENSTJAAR 1907.**

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.</b>			
<b>HOOFDSTUK I.</b>			
<b>HOOFDBESTUUR.</b>			
<i>Personeel.</i>			
1	Jaarwedde van den Minister . . . . .	21,000 .	
2	Jaarwedden der ambtenaren, beambten en bedienden. . . . .	498,000 »	
<i>Materieel.</i>			
3	Kantoorbehoefden, drukwerken, aankoop en herstelling van meubels, licht en vuur, kleine uitgaven . . . . .	60,000 »	600,000 .
<i>Kosten voor verplaatsing.</i>			
4	Reis- en verblijfkosten. . . . .	21,000 .	
<b>HOOFDSTUK II.</b>			
<b>PENSIOENEN EN HULPGELDEN</b>			
5	Burgerlijke pensioenen — Eerste termijn der vermoedelijk te verleenen pensioenen. ( <i>Onbepaald kredi. t.</i> ) . . . . .	6,000 .	
6	Te verleenen hulp, waar geen pensioen genoten wordt, aan voormalige ambtenaren, beambten of bezoldigde agenten, aan hunne weduwen of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeerden. — Hulpgelden voor kosten van laatste ziekte en begrafenis van ambtenaars of beambten die overleden zijn terwijl zij nog in werkelijken dienst of reeds gepensioneerd waren, en wier familie zich in deerniswaardigen toestand bevindt. . . . .	5,000 »	11,000 .
<b>HOOFDSTUK III.</b>			
<b>NIJVERHEID, NIJVERHEIDS- EN BEROEPSONDERWIJS EN DIENST DER MIDDELSTANDEN.</b>			
7	Nijverheidstoezicht. — Jaarwedden, vergoedingen en reiskosten. ( <i>Met inbegrip van eene som van 3,000 frank als tijdelijke last.</i> ) . . . . .	35,000 »	
8	Nijverheidstoezicht. — Materieel en verschillende uitgaven. ( <i>Met inbegrip van eene som van 2,000 frank als tijdelijke last.</i> ) . . . . .	5,000 »	

## BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
9	Inspection de l'enseignement industriel, professionnel, commercial et ménager. — Traitements, indemnités et frais de route . . . . .	74,000 »	
10	Inspection de l'enseignement industriel, professionnel, commercial et ménager — Matériel et dépenses diverses . . . . .	1,000 »	
11	Institut supérieur de commerce d'Anvers — Dotation de l'État destinée, avec le subside de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel. Dépenses diverses. Bourses d'études et de voyage aux élèves . . . . .	86,000 »	
12	Enseignement industriel, professionnel, commercial et ménager; subsides, matériel, frais d'examen. — Musées professionnels. — Missions, commissions, études, bourses de voyage dans l'intérêt de l'industrie, du commerce et de l'enseignement industriel, professionnel et ménager. — Subsides à des expositions ou sections d'expositions intéressant le Ministère de l'Industrie et du Travail. — Dépenses diverses . . . . .	2,150,000 »	
13	Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions de technologie, de droit, d'économie industrielle, etc. — Achat et reliure de livres et de documents spécialement destinés aux études de la Direction de l'Industrie. — Frais résultant de la collation des décorations industrielles. — Dépenses diverses . . . . .	54,000 »	2,466,700 .
14	Encouragements à l'esprit d'association économique et professionnelle et à la pratique des contrats d'apprentissage chez les petits commerçants et les petits industriels . . . . .	10,000 »	
15	Encouragements pour l'amélioration de l'outillage des petits industriels et des artisans . . . . .	20,000 »	
16	Office des classes moyennes : statistique, missions, impressions, publications; achat et reliure de livres et de documents spécialement destinés aux études de l'Office des classes moyennes et de la Direction de l'Enseignement industriel et professionnel; dépenses diverses. — Frais résultant de la collation des décorations spéciales. — Subside à l'Institut international pour l'étude du problème des classes moyennes . . . . .	16,000 »	
17	Service spécial de la propriété industrielle : brevets, marques de fabrique et de commerce, dessins et modèles industriels . . . . .	15,200 »	
18	Conseil supérieur du commerce et de l'industrie. — Traitements des secrétaires. — Frais divers. . . . .	12,500 »	
19	Conseil supérieur de l'enseignement technique. — Rémunération des secrétaires. — Frais divers. . . . .	10,000 »	
<b>CHAPITRE IV.</b>			
<b>POIDS ET MESURES.</b>			
20	Traitements du personnel; frais d'intérim et d'inspection . . . . .	150,000 »	
21	Frais de bureau et de tournée des vérificateurs . . . . .	76,900 »	251,900 .
22	Matériel. — Missions. — Frais de la Commission consultative et du Bureau international des poids et mesures. — Frais de la Commission consultative d'électricité. . . . .	25,000 »	
<b>CHAPITRE V.</b>			
<b>TRAVAIL.</b>			
23	Office du Travail: statistique, missions, impressions; publications, achat et reliure de livres et de documents spécialement destinés aux études de l'Office du Travail; indemnités aux correspondants régionaux du travail; dépenses diverses. — Subside à l'Office international du Travail et au Comité belge de l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs . . . . .	92,000 »	

## BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN NIJVERHEID, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.	
9	Toezicht over nijverheids-, beroeps-, handels-, en huishoudonderwijs. — Jaarwedden, vergoedingen en reiskosten . . . . .	74,000	} 2,466,700	
10	Toezicht over nijverheids-, beroeps-, handels- en huishoudonderwijs. — Materieel en verschillende uitgaven . . . . .	1,000		
11	Hooger Handelsgesticht van Antwerpen. — Begiftiging van wege den Staat bestemd om, met de toelage der stad Antwerpen, de kosten van personeel en materieel te dekken. Verschillende uitgaven. Studie- en reisbeurzen voor de leerlingen . . . . .	86,000		
12	Nijverheids-, beroeps-, handels- en huishoudonderwijs; toelagen, materieel, kosten wegens examens. — Beroeps-museums. — Zendingen, commissiën, studiën, reisbeurzen in 't belang van nijverheid, handel, nijverheids-, beroeps- en huishoudonderwijs. — Toelagen voor tentoonstellingen of afdelingen van tentoonstellingen, die belang opleveren voor het Ministerie van Nijverheid en Arbeid. — Verschillende uitgaven . . . . .	2,150,000		
13	Aanmoedigingen voor nuttige werken, handelende over vragen nopens bedrijfsleer, nijverheidsrecht of nijverheidsleer, enz. — Aankoop en inbinding van boeken en stukken bijzonderlijk bestemd voor de studiën van het Bestuur der Nijverheid. — Kosten veroorzaakt door het uitreiken der nijverheids-eereteekens. — Verschillende uitgaven . . . . .	54,000		
14	Aanmoedigingen tot den geest van huishoudelijke vereeniging en van beroeps-vereening en het gebruik der leercontracten bij de kleinhandelaars en de kleinnijveraars . . . . .	10,000		
15	Aanmoedigingen voor de verbetering van het gereedschap der kleinnijveraars en der ambachtlieden . . . . .	20,000		
16	Middelstandambt : statistiek, zendingen, drukwerken, uitgaven; aankoop en inbinding van boeken en van stukken bijzonderlijk bestemd voor de studiën van het Middelstandambt en van het Bestuur van Nijverheids- en Beroepsonderwijs; verschillende uitgaven. — Kosten veroorzaakt door het uitreiken der bijzondere eereteekens — Toelage aan het Internationaal Instituut tot onderzoek der vraagstukken betreffende de middelstanden . . . . .	16,000		
17	Bijzondere dienst voor den nijverheidseigendom : brevetten, handels- en fabrieksmerken, nijverheidsteekeningen en -modellen . . . . .	15,200		
18	Hoogere handels- en nijverheidsraad — Jaarwedden der secretarissen. — Verschillende onkosten . . . . .	12,500		
19	Hoogere raad voor het vakonderwijs. — Vergoeding der schrijvers. — Verschillende onkosten. . . . .	10,000		
<b>HOOFDSTUK IV.</b>				
<b>MATEN EN GEWICHTEN.</b>				
20	Jaarwedden van het personeel; kosten voor tijdelijke vervanging en voor toezicht . . . . .	150,000		} 251,900
21	Bureel- en reiskosten der keurders . . . . .	76,900		
22	Materieel. — Zendingen. — Kosten van de Raadgevende Commissie en van het Internationaal Bureel der maten en gewichten. — Kosten van de Raadgevende Commissie van electriciteit . . . . .	25,000		
<b>HOOFDSTUK V.</b>				
<b>ARBEID.</b>				
23	Arbeidsambt : statistiek, zendingen, drukwerken; uitgave, aankoop en inbinding van boeken en van stukken bijzonderlijk bestemd voor de studiën van het Arbeidsambt; vergoedingen voor de gewestelijke berichtgevers van den arbeid; verschillende uitgaven. — Toelage aan het Internationaal Arbeidsambt en aan het Belgisch Comité der Internationale Vereeniging tot wettelijke bescherming der arbeiders . . . . .	92,000		

## BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL (SUITE)

Articles.	DESIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
24	Comités de patronage : dépenses relatives à l'exécution de la loi du 9 août 1889; subsides.	45,000 »	
25	Frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés mutualistes. — Subsidés aux congrès ayant trait aux institutions de prévoyance. — Personnel et frais divers de la Commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent aux sociétés mutualistes. — Frais résultant de la collation des décorations spéciales. — Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions relatives aux institutions de prévoyance et mesures de propagande en faveur de l'affiliation à ces institutions. — Subsidés pour achat de drapeaux. — Dépenses diverses . . . . .	550,000 »	
26	Commission des accidents du travail. — Rémunération des secrétaires. — Frais divers.	10,000 »	
27	Encouragements à l'esprit d'association économique et professionnelle chez les ouvriers . . . . .	10,000 »	
28	Encouragements aux institutions ayant pour objet le placement gratuit des travailleurs	10,000 »	902,400 »
29	Conseils de prud'hommes. — Indemnités des greffiers. — Revision des listes électorales; frais d'instances mis à charge de l'État. — Indemnités au personnel des commissariats d'arrondissement . . . . .	55,400 »	
50	Conseil supérieur du Travail. — Traitements des secrétaires. — Frais divers. . . . .	50,000 »	
51	Inspection du travail et des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, projetés ou en exploitation : matériel de ces inspections; indemnités de frais de bureau; frais de route et de séjour; missions; enquêtes et expertises . . . . .	500,000 »	
52	Inspection du travail et des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, projetés ou en exploitation : matériel de ces inspections; frais d'expériences; achats d'instruments; dépenses diverses . . . . .	20,000 »	
<b>CHAPITRE VI.</b>			
PARTICIPATION DE L'ÉTAT A LA CONSTITUTION DES PENSIONS DE VIEILLESSE.			
55	Allocation au fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse . . . . .	16,000,000 »	
54	Subventions aux sociétés mutualistes reconnues ayant pour objet l'affiliation de leurs membres à la Caisse générale de retraite (article 12 de la loi du 10 mai 1900). (Crédit non limitatif). . . . .	1,000,000 »	17,160,000 »
55	Dépenses d'administration relatives à l'exécution de la loi du 10 mai 1900. — Subsidés aux comités de patronage des habitations ouvrières, aux commissions d'appel et autres institutions appelées à concourir à l'application de ladite loi . . . . .	100,000 »	

## BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN NIJVERHEID, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
24	Beschermingscomiteeten : uitgaven betreffende de uitvoering der wet van 9 Augustus 1889; toelagen . . . . .	45,000 .	
25	Kosten betreffende de voorzienigheidskassen en de maatschappijen van onderlingen bijstand. — Toelagen ten voordeele der congressen betreffende de instellingen van vooruitzicht. — Personeel en verschillende onkosten voor de Bestendige Commissie, ingesteld om het onderzoek te vergemakkelijken der zaken, die betrekking hebben op de maatschappijen van onderlingen bijstand. — Kosten veroorzaakt door het uitreiken der bijzondere cereteekens. — Aanmoedigingen voor nuttige werken, handelende over vragen nopens de instellingen van vooruitzicht, en maatregelen tot propaganda ten voordeele der aansluiting bij deze instellingen. — Toelagen voor het aankopen van vaandels. — Verschillende uitgaven . . . . .	350,000 .	
26	Commissie voor arbeidsongevallen. — Bezoldiging der secretarissen. — Verschillende kosten . . . . .	10,000 .	
27	Aanmoedigingen tot den geest van huishoudelijke en van beroepsgenootschappelijke vereeniging bij de werklieden . . . . .	10,000 .	902,400 .
28	Aanmoedigingen aan de instellingen, die ten doel hebben, kosteloos aan de arbeiders werk te verschaffen . . . . .	10,000 .	
29	Werkrechtcraden. — Vergoedingen voor de griffiers. — Herziening der kiezerlijsten; gerechtskosten ten laste van den Staat. — Vergoedingen voor het personeel der arrondissements-commissariaten . . . . .	33,400 .	
30	Hoogere Arbeidsraad. — Jaarwedden der secretarissen. — Verschillende kosten . . .	50,000 .	
31	Toezicht over den arbeid en de gevaarlijke, ongezonde of hinderlijke inrichtingen, ontworpen of in werking: personeel daarmede belast; vergoedingen voor bureelkosten; reis- en verblijfskosten; zendingen; onderzoekingen en bezichtigingen . . .	500,000 .	
32	Toezicht over den arbeid en de gevaarlijke, ongezonde of hinderlijke inrichtingen, ontworpen of in werking: materieel daartoe bestemd; kosten voor proefnemingen; aankoop van werktuigen; verschillende uitgaven . . . . .	20,000 .	
<b>HOOFDSTUK VI</b>			
<b>DEELNEMING VAN DEN STAAT IN DE INSTELLING VAN OUDERDOMSPENSIENEN.</b>			
33	Toelage van het bijzonder fonds der dotatiën voor de instelling van ouderdomspensioenen . . . . .	16,000,000 .	
34	Toelagen aan erkende maatschappijen van onderlingen bijstand, die ten doel hebben de aansluiting harer leden bij de Algemeene Lijfrentekas (art. 12 der wet van 10 Mei 1900). (Onbepaald krediet.) . . . . .	1,000,000 .	17,160,000 .
35	Kosten van bestuur betreffende de uitvoering der wet van 10 Mei 1900. — Toelagen aan de beschermingscomiteeten der werkmanswoningen, aan de commissiën van beroep en andere inrichtingen, welke geroepen zijn om aan de toepassing van de gezegde wet mede te werken . . . . .	160,000 .	

## BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre	
<b>CHAPITRE VII.</b>				
<b>MINES.</b>				
<b>§ 1<sup>er</sup>. Conseil des mines.</b>				
36	Personnel. — Traitements et frais de déplacement. . . . .	44,700 »	759,317 .	
37	Matériel . . . . .	2,000 »		
<b>§ 2. Corps des mines.</b>				
38	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, des géomètres-dessinateurs et des commis, ainsi que du personnel du service spécial des accidents et du grisou. — Frais des concours pour le recrutement des ingénieurs des mines . . . . .	450,617 »		
39	Délégués ouvriers à l'inspection des mines . . . . .	90,000 »		
40	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; traductions, publications de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences; récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de courage et de dévouement. — Frais de publication des <i>Annales des Mines de Belgique</i> ; indemnités, frais de route et de séjour du Comité directeur. — Subside exceptionnel à l'Association des industriels de Belgique pour complément de l'installation d'un banc d'épreuve destiné aux essais des câbles et chaînes de mines. ( <i>Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire.</i> ) . . . . .	33,500 »		
<b>§ 3. Inspection des produits explosifs.</b>				
41	Indemnité et frais de déplacement de l'inspecteur. — Dépenses diverses . . . . .	6,000 »		
<b>§ 4. Caisses de prévoyance en faveur des ouvriers mineurs.</b>				
42	Subsides aux caisses de prévoyance en faveur des ouvriers mineurs. — Frais de déplacement et jetons de présence des membres de la Commission permanente des caisses de prévoyance. — Dépenses diverses de cette Commission . . . . .	45,000 »		
<b>§ 5. Service géologique. — Cartes géologique et agricole.</b>				
43	Traitements, indemnités, frais de route et de séjour du personnel . . . . .	38,000 »		
44	Matériel. — Impressions et traductions de documents. — Achat et réparations du matériel de sondage. — Frais de publication de la carte géologique et de la carte agricole de la Belgique . . . . .	20,000 »		
<b>§ 6. Commission consultative des machines à vapeur.</b>				
45	Frais de route et de séjour; frais de bureau, matériel. . . . .	2,500 »		
<b>§ 7. Commission de révision des règlements miniers et laboratoire d'essais.</b>				
46	Frais de déplacement des membres; expériences, publications, etc. — Service du laboratoire pour l'essai des explosifs et des lampes en usage dans les mines. — Frais d'entretien et d'exercices de la station modèle de sauvetage . . . . .	27,000 »		

## BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN NIJVERHEID, ENZ (VERVOLG.)

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>HOOFDSTUK VII.</b>			
<b>MIJNEN.</b>			
<b>§ 1. Raad der mijnen.</b>			
36	Personeel. — Jaarweden en kosten voor verplaatsing . . . . .	44,700 °	
37	Materieel . . . . .	2,000 °	
<b>§ 2. Korps der mijnen.</b>			
38	Jaarweden en vergoedingen voor het personeel van het korps der mijnen, voor de landmeters-teekenaars en voor de beambten, alsook voor het personeel van den bijzonderen dienst der ongevallen en van het grauwwuur. — Kosten van de wedstrijden ter werving van de mijn-ingenieurs . . . . .	450,617 °	
39	Werklieden-afgevaardigden bij het toezicht der mijnen . . . . .	90,000 °	
40	Drukwerken, aankoop van boeken, kaarten en werktuigen; vertalingen, uitgave van statistische oorkonden; aanmoedigingen en toelagen; onderzoekingen en proefnemingen; belooningen voor de personen die zich onderscheiden door daden van moed en van zelfopoffering. — Kosten voor het uitgeven der <i>Annales des Mines de Belgique</i> ; vergoedingen, reis- en verblijfkosten van het besturend Comité. — Uitzonderlijke toelage aan den Bond der nijveraars van België voor het volledigen van de inrichting eener proefbank bestemd tot het beproeven van mijnkabels en kettingen. (Met inbegrip van eene som van 10,000 frank als tijdelijke last.) . . . . .	73,500 °	
<b>§ 3. Toezicht over de ontplofbare stoffen.</b>			
41	Vergoeding en kosten voor verplaatsing van den opziener. — Verschillende uitgaven . . . . .	6,000 °	759,317 °
<b>§ 4. Kassen van vooruitzicht ten voordeele der mijnwerkers.</b>			
42	Toelagen aan de kassen van vooruitzicht ten voordeele der mijnwerkers. — Kosten van verplaatsing; en zitpenningen der leden van de Bestendige Commissie der kassen van vooruitzicht. — Verschillende kosten van die Commissie . . . . .	45,000 °	
<b>§ 5. Aardkundige dienst. — Aardkundige en landbouwkundige kaarten.</b>			
43	Jaarweden, vergoedingen, reis- en verblijfkosten van het personeel . . . . .	58,000 °	
44	Materieel. — Drukken en vertalen van oorkonden. — Aankoop en herstelling van het peilmaterieel. — Kosten wegens het uitgeven van de aardkundige kaart en van de landbouwkundige kaart van België . . . . .	20,000 °	
<b>§ 6. Raadgevende Commissie der stoomwerktuigen.</b>			
45	Reis- en verblijfkosten; bureelkosten, materieel . . . . .	2,500 °	
<b>§ 7. Commissie tot herziening der mijnverordeningen en proefwerkplaats.</b>			
46	Kosten voor verplaatsing der leden; proefnemingen, uitgaven, enz. — Dienst der werkplaats, waar de ontplofbare stoffen en de mijnlampen worden beproefd. — Onderhouds en oefeningskosten van de modelreddingspost . . . . .	27,000 °	

## BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE VIII.</b>			
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.			
47	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés. . . . .	8,000 »	8,000 »
<b>CHAPITRE IX.</b>			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
48	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .	5,000 »	5,000 »
TOTAL . . . fr.			22,144,317 »
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>			
<b>CHAPITRE X.</b>			
SERVICES DIVERS.			
49	Subside à la Caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail, instituée par la loi du 21 juillet 1890. . . . .	75,000 »	} 97,500 »
50	Enquête sur l'ankylostomiasie dans les divers bassins houillers du pays et étude de mesures prophylactiques; dépenses diverses . . . . .	10,000 »	
51	Enquête sur la situation des classes moyennes. — Frais de la Commission nationale de la petite bourgeoisie . . . . .	12,500 »	
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL. . . fr.			22,241,817 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 6 octobre 1906.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Industrie  
et du Travail,*  
**FRANCOTTE.**

*Le Ministre des Finances  
et des Travaux Publics,*  
**C<sup>te</sup> DE SMET DE NAEYER.**

## BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN NIJVERHEID, ENZ. (VERVOLG):

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>HOOFDSTUK VIII.</b>			
WACHTGELDEN.			
47	Tijdelijke jaarwedden der ambtenaren en beambten in beschikbaarheid . . . . .	8,000 .	8,000 .
<b>HOOFDSTUK IX.</b>			
ONVOORZIENE UITGAVEN.			
48	Onvoorziene uitgaven, niet opgegeven in de Begrooting . . . . .	5,000 .	5,000 .
TOTAAL . . . . . fr.			22,144,317 .
<b>TWEDE SECTIE. -- UITZONDERLIJKE UITGAVEN.</b>			
<b>HOOFDSTUK X.</b>			
VERSCHILLENDE DIENSTEN.			
49	Toelage voor de Voorzienigheds- en hulpkas ten voordeele van de slachtoffers van arbeidsongevallen, ingesteld bij de wet van 21 Juli 1890 . . . . .	78,000 .	
50	Onderzoek in de verschillende kolenstreken van het land, naar de ziekte gekend onder den naam van „mijnwerkersworm“, en studien tot het opsporen van voorkomende geneesmiddelen; verschillende uitgaven . . . . .	10,000 .	97,500 .
51	Onderzoek naar den toestand van den middelstand -- Nationale Commissie van de klein burgerij . . . . .	12,500 .	
TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN NIJVERHEID EN ARBEID. . . . . fr.			22,241,817 .

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit  
van 6<sup>o</sup> October 1906.

**LÉOPOLD.**

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Nijverheid  
en Arbeid,*

**FRANCOTTE.**

*De Minister van Financiën  
en Openbare Werken,*

**C<sup>o</sup> DE SMET DE NAEYER.**



**DÉVELOPPEMENT**

**DU**

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL**

**pour l'exercice 1907**

---

## BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des develop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>		
<b>CHAPITRE 1<sup>er</sup>.</b>		
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>		
<i>Personnel.</i>		
1	»	Traitement du Ministre . . . . .
	a.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service de l'Administration du Secrétariat et des Affaires générales . . . . . 123,000 »
	b.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service de la Direction de l'Industrie et de la Direction de l'Enseignement industriel et professionnel et de l'Office des classes moyennes . . . . . 105,000 »
2	c.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service de l'Office du Travail . . . . . 184,000 »
	d.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service de l'Administration des Mines et de l'Inspection des produits explosifs rattachée à l'Administration des Mines . . . . . 86,000 »
<b>GRADES.</b>		
		Secrétaire général . . . . . 1 10,000 à 12,000
		Directeurs généraux . . . . . 3 9,000 à 10,000
		Directeurs . . . . . 3 7,000 à 8,000
		Chefs de division . . . . . 7 5,500 à 6,500
		Chefs de bureau . . . . . 14 4,200 à 5,000
		Contrôleur de l'assurance contre les accidents du travail . . . . . 1 4,200 à 5,000
		Rédacteurs . . . . . 18 2,200 à 4,000
		Premiers commis . . . . . 3 3,000 à 3,600
		Commis d'ordre . . . . . 53 1,400 à 2,600
		Huissiers . . . . . 12 1,600 à 2,500
		Concierges . . . . . 4 700 à 1,200
		Garçons de bureau . . . . . 8 1,200 à 1,500
		Boute-feu . . . . . 11 900 à 1,200
		Nettoyeurs . . . . . 12 750 à 800
<i>Personnel technique.</i>		
		Directeur général . . . . . 1 12,000
		Inspecteurs généraux . . . . . 2 10,000
		Ingénieur principal . . . . . 2 5,500 à 7,000
		Ingénieur ordinaire . . . . . 1 2,700 à 5,000
		Inspecteur adjoint . . . . . 1 4,500 à 5,000
<i>Matériel.</i>		
	a.	Fournitures de bureau, impressions, papier . . . . . 25,000 »
	b.	Achat et entretien des meubles de l'hôtel et des bureaux . . . . . 10,000 »
5	c.	Éclairage, chauffage, service des eaux . . . . . 15,000 »
	d.	Achat et reliure d'ouvrages, abonnements aux journaux . . . . . 2,500 »
	e.	Menues dépenses, etc. . . . . 7,500 »
<i>Frais de déplacement.</i>		
4	»	Frais de route et de séjour . . . . .
TOTAL DU CHAPITRE 1 <sup>er</sup> . . . . . fr.		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904	Observations
		ALIMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	.	"	21,000	21,000	
498,000	498,000	.	.	465,500	424,750 92	
60,000	60,000	.	.	60,000	58,450 22	
21,000	21,000	.	.	24,000	18,461 77	
600,000	600,000	"	.	570,500	522,662 91	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	<b>DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.</b>																							
<b>CHAPITRE II.</b>																									
<b>PENSIONS ET SECOURS.</b>																									
5	»	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement. ( <i>Crédit non limitatif.</i> )																							
6	a.	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse . . . . . 2,500 »																							
	b.	Secours pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires ou d'employés décédés en activité de service ou en retraite, et dont la famille se trouve dans une situation malheureuse. . . . . 2,500 »																							
<b>TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.</b>																									
<b>CHAPITRE III.</b>																									
<b>INDUSTRIE, ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL ET PROFESSIONNEL ET OFFICE DES CLASSES MOYENNES.</b>																									
7	a.	Inspection de l'industrie. — Traitements et indemnités du personnel. ( <i>Y compris une somme de 3,000 francs en charge temporaire.</i> ) . . . . . fr. 26,000 »																							
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 70%;"></th> <th style="width: 15%;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="width: 15%;">TRAITEMENT annuel.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteur général . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">8,000 à 9,000</td> </tr> <tr> <td>Inspecteur adjoint . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">4,000 à 5,000</td> </tr> <tr> <td>Rédacteur . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">2,200 à 4,000</td> </tr> <tr> <td>Commis d'ordre . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,400 à 2,600</td> </tr> <tr> <td>Garçon de bureau . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,200 à 1,500</td> </tr> <tr> <td>Nettoyeuse . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">400 à 500</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	Inspecteur général . . . . .	1	8,000 à 9,000	Inspecteur adjoint . . . . .	1	4,000 à 5,000	Rédacteur . . . . .	1	2,200 à 4,000	Commis d'ordre . . . . .	1	1,400 à 2,600	Garçon de bureau . . . . .	1	1,200 à 1,500	Nettoyeuse . . . . .	1	400 à 500		
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.																							
Inspecteur général . . . . .	1	8,000 à 9,000																							
Inspecteur adjoint . . . . .	1	4,000 à 5,000																							
Rédacteur . . . . .	1	2,200 à 4,000																							
Commis d'ordre . . . . .	1	1,400 à 2,600																							
Garçon de bureau . . . . .	1	1,200 à 1,500																							
Nettoyeuse . . . . .	1	400 à 500																							
	b.	Frais de route et de séjour. . . . . 7,000 »																							
8	»	Inspection de l'industrie. — Matériel et dépenses diverses. ( <i>Y compris une somme de 2,000 francs en charge temporaire.</i> ) . . . . .																							
9	a.	Inspection de l'enseignement industriel, professionnel, commercial et ménager. — Traitements et indemnités du personnel. . . . . 61,000 »																							
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 70%;"></th> <th style="width: 15%;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="width: 15%;">TRAITEMENT annuel.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteur général . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">9,000 à 10,000</td> </tr> <tr> <td>Inspecteur principal . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">7,000 à 7,500</td> </tr> <tr> <td>Inspecteur adjoint . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">4,000 à 5,000</td> </tr> <tr> <td>Inspectrices . . . . .</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">3,000 à 4,000</td> </tr> <tr> <td>Inspecteur des ateliers d'apprentissage . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">3,000</td> </tr> <tr> <td>Rédacteur . . . . .</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">2,200 à 4,000</td> </tr> <tr> <td>Commis d'ordre . . . . .</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">1,400 à 2,600</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	Inspecteur général . . . . .	1	9,000 à 10,000	Inspecteur principal . . . . .	1	7,000 à 7,500	Inspecteur adjoint . . . . .	1	4,000 à 5,000	Inspectrices . . . . .	4	3,000 à 4,000	Inspecteur des ateliers d'apprentissage . . . . .	1	3,000	Rédacteur . . . . .	2	2,200 à 4,000	Commis d'ordre . . . . .	2
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.																							
Inspecteur général . . . . .	1	9,000 à 10,000																							
Inspecteur principal . . . . .	1	7,000 à 7,500																							
Inspecteur adjoint . . . . .	1	4,000 à 5,000																							
Inspectrices . . . . .	4	3,000 à 4,000																							
Inspecteur des ateliers d'apprentissage . . . . .	1	3,000																							
Rédacteur . . . . .	2	2,200 à 4,000																							
Commis d'ordre . . . . .	2	1,400 à 2,600																							
	b.	Frais de route et de séjour. . . . . 13,000 »																							
10	»	Inspection de l'enseignement industriel, professionnel, commercial et ménager. — Matériel et dépenses diverses. . . . .																							
<b>A REPORTER. . . . . fr.</b>																									

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
6,000	6,000	»	»	6,000	865 49	
5,000	5,000	»	»	5,000	1,300 »	
11,000	11,000	»	»	11,000	2,165 49	
33,000	30,000	3,000	»	30,000	97,976 88	
5,000	3,000	2,000	»	3,000		
74,000	74,000	»	»	68,000		
1,000	1,000	»	»	1,000		
113,000	108,000	5,000	»	102,000		97,976 88

## BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des develop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.
11	a.	Institut supérieur de commerce d'Anvers. — Dotation de l'État destinée, avec le subside de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel. — Dépenses diverses . . . . .	74,000 »
	b.	Bourses d'études et de voyage aux élèves . . . . .	12,000 »
	a.	Écoles manufacturières, écoles industrielles, écoles et cours professionnels, écoles et cours commerciaux, École provinciale des mines et faculté polytechnique du Hainaut à Mons, musées professionnels, subsides, matériel, frais d'examen . . . . .	1,850,000 »
	b.	Écoles et classes ménagères, subsides, matériel. — Cours temporaires d'économie domestique et des travaux du ménage, frais d'examen, bourses d'études, dépenses diverses . . . . .	200,000 »
12	c.	Écoles professionnelles de tissage. — Ateliers d'apprentissage, subsides, matériel. . . . .	60,000 »
	d.	Missions, commissions, bourses de voyage, études dans l'intérêt de l'industrie, du commerce et de l'enseignement industriel, professionnel, commercial et ménager. . . . .	12,000 »
	e.	Subsides à des expositions ou sections d'expositions intéressant le Ministère de l'Industrie et du Travail . . . . .	20,000 »
	f.	Dépenses diverses. Souscriptions à des ouvrages intéressant l'enseignement industriel, professionnel, commercial et ménager . . . . .	8,000 »
13	a.	Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions de technologie, de droit, d'économie industrielle, etc — Achat et reliure de livres et de documents spécialement destinés aux études de la Direction de l'Industrie — Dépenses diverses . . . . .	3,000 »
	b.	Frais résultant de la collation des décorations industrielles . . . . .	31,000 »
14	»	Encouragements à l'esprit d'association économique et professionnelle et à la pratique des contrats d'apprentissage chez les petits commerçants et les petits industriels. . . . .	
15	»	Encouragements pour l'amélioration de l'outillage des petits industriels et des artisans . . . . .	
16	a.	Office des classes moyennes : statistique, missions, impressions, publications; achat et reliure de livres et de documents spécialement destinés aux études de l'Office des classes moyennes et de la Direction de l'Enseignement industriel et professionnel; dépenses diverses . . . . .	12,000 »
	b.	Frais résultant de la collation des décorations spéciales . . . . .	2,000 »
	c.	Subside à l'Institut international pour l'étude du problème des classes moyennes. . . . .	2,000 »
	a.	Recueil officiel des brevets d'invention; frais d'impression et de publication . . . . .	8,000 »
	b.	Recueil officiel des marques de fabrique et de commerce; frais d'impression et de publication . . . . .	4,200 »
17	c.	Bureau international pour la protection de la propriété industrielle; part contributive de la Belgique. . . . .	2,500 »
	d.	Frais d'impression et autres dépenses relatives à la propriété industrielle . . . . .	500 »
18	a.	Conseil supérieur du commerce et de l'industrie — Traitements des secrétaires. . . . .	3,500 »
	b.	Frais divers . . . . .	9,000 »
19	»	Conseil supérieur de l'enseignement technique. — Rémunération des secrétaires. — Frais divers . . . . .	
TOTAL DU CHAPITRE III. . . . .			. fr.

## DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
115,000	108,000	5,000	.	102,000	97,976 88	
86,000	81,000	5,000	.	81,000	73,990 »	
2,150,000	2,050,000	100,000	.	1,850,035	1,699,578 60	
54,000	53,000	1,000	.	41,924 04	59,500 »	
10,000	13,000	.	3,000	14,500		
20,000	»	20,000	»	»		
16,000	12,000	4,000	.	»	»	
15,200	15,200	»	»	15,200	15,614 45	
12,500	12,500	»	»	12,500	12,266 89	
10,000	10,000	»	»	»	»	
2,466,700	2,356,700	150,000	5,000	2,117,179 04	1,956,926 86	
AUGMENTATION . fr.		150,000 »				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																		
<b>CHAPITRE IV.</b>																																				
<b>POIDS ET MESURES.</b>																																				
	a.	Traitements du personnel . . . . .	146,000 »																																	
20		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;">NOMBRE d'agents</th> <th style="text-align: center;">TRAITEMENT annuel.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteur principal . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">7,000 à 7,500</td> </tr> <tr> <td>Vérificateurs de 1<sup>re</sup> classe . . . . .</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">6,000 à 7,000</td> </tr> <tr> <td>— 2<sup>e</sup> classe . . . . .</td> <td style="text-align: center;">10</td> <td style="text-align: center;">4,500 à 5,500</td> </tr> <tr> <td>— 3<sup>e</sup> classe . . . . .</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">3,000 à 4,000</td> </tr> <tr> <td>Vérificateurs-adjoints . . . . .</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td style="text-align: center;">2,000 à 3,000</td> </tr> <tr> <td>Aides-vérificateurs temporaires . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,500 à 1,900</td> </tr> <tr> <td>Chef du Bureau central des poids et mesures . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">5,000 à 6,500</td> </tr> <tr> <td>Assistants au Bureau central des poids et mesures . . . . .</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">2,000 à 3,000</td> </tr> <tr> <td>Mécanicien au Bureau central des poids et mesures . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,200 à 1,800</td> </tr> <tr> <td>Nettoyeuse . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">750 à 800</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents	TRAITEMENT annuel.	Inspecteur principal . . . . .	1	7,000 à 7,500	Vérificateurs de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	4	6,000 à 7,000	— 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	10	4,500 à 5,500	— 3 <sup>e</sup> classe . . . . .	4	3,000 à 4,000	Vérificateurs-adjoints . . . . .	6	2,000 à 3,000	Aides-vérificateurs temporaires . . . . .	1	1,500 à 1,900	Chef du Bureau central des poids et mesures . . . . .	1	5,000 à 6,500	Assistants au Bureau central des poids et mesures . . . . .	2	2,000 à 3,000	Mécanicien au Bureau central des poids et mesures . . . . .	1	1,200 à 1,800	Nettoyeuse . . . . .	1	750 à 800	
	NOMBRE d'agents	TRAITEMENT annuel.																																		
Inspecteur principal . . . . .	1	7,000 à 7,500																																		
Vérificateurs de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	4	6,000 à 7,000																																		
— 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	10	4,500 à 5,500																																		
— 3 <sup>e</sup> classe . . . . .	4	3,000 à 4,000																																		
Vérificateurs-adjoints . . . . .	6	2,000 à 3,000																																		
Aides-vérificateurs temporaires . . . . .	1	1,500 à 1,900																																		
Chef du Bureau central des poids et mesures . . . . .	1	5,000 à 6,500																																		
Assistants au Bureau central des poids et mesures . . . . .	2	2,000 à 3,000																																		
Mécanicien au Bureau central des poids et mesures . . . . .	1	1,200 à 1,800																																		
Nettoyeuse . . . . .	1	750 à 800																																		
	b.	Frais d'intérim et d'inspection . . . . .	4,000 »																																	
21		Frais de bureau et de tournées des vérificateurs. . . . .																																		
22	a.	Matériel du service et du Bureau central des poids et mesures — Missions . . . . .	18,000 »																																	
	b.	Frais de la Commission consultative des poids et mesures et de la Commission consultative d'électricité . . . . .	5,000 »																																	
	c.	Frais du Bureau international des poids et mesures . . . . .	2,000 »																																	
<b>TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . .</b>			<b>fr.</b>																																	
<b>CHAPITRE V.</b>																																				
<b>TRAVAIL.</b>																																				
23	a.	Office du Travail : statistique, missions, impressions; publications; achat et reliure de livres et de documents spécialement destinés aux études de l'Office du Travail; dépenses diverses . . . . .	73,000 »																																	
	b.	Indemnités aux correspondants régionaux du travail . . . . .	16,000 »																																	
	c.	Subside à l'Office international du travail et au Comité belge de l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs. . . . .	3,000 »																																	
24		Comités de patronage: dépenses relatives à l'exécution de la loi du 9 août 1889; subsides . . . . .																																		
25	a.	Frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés mutualistes: subsides de premier établissement, indemnités aux fédérations et aux sociétés, et autres dépenses relatives à la comptabilité de ces institutions. — Subsides aux caisses de réassurance. — Subsides aux congrès ayant trait aux institutions de prévoyance . . . . .	515,000 »																																	
	b.	Personnel et frais divers de la Commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent aux sociétés mutualistes. . . . .	15,000 »																																	
	c.	Frais résultant de la collation des décorations spéciales. — Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions relatives aux institutions de prévoyance et mesures de propagande en faveur de l'affiliation à ces institutions. — Subsides pour achat de drapeaux. — Dépenses diverses. . . . .	20,000 »																																	
<b>A REPORTER. . . . .</b>			<b>fr.</b>																																	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION			
180,000	140,000	10,000	.	131,500	121,689 02	
76,900	76,000	900	.	71,800	69,500 .	
25,000	25,000	.	.	28,273	19,994 19	
251,900	241,000	10,900	.	231,573	210,983 21	
AUGMENTATION. . fr.		10,900 .				
92,000	93,500	"	3,500	92,503	92,922 66	
43,000	45,000	.	"	43,000	44,991 29	
350,000	350,000	.	.	350,000	329,966 55	
487,000	490,500	"	3,500	487,503	467,880 48	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
26	»	Commission des accidents du travail. — Rémunération des secrétaires. — Frais divers. . . .
27	a.	Encouragements à l'esprit d'association économique et professionnelle chez les ouvriers . . . . . 7,500 »
	b.	Souscriptions à des publications intéressant les unions professionnelles . . . . . 2,500 »
28	»	Encouragements aux institutions ayant pour objet le placement gratuit des travailleurs; subsides, souscriptions, distribution de formulaires, etc. . . . .
29	»	Conseils de prud'hommes. — Indemnités des greffiers. — Revision des listes électorales; frais d'in- stances mis à charge de l'État. — Indemnités au personnel des commissariats d'arrondissement.
30	»	Conseil supérieur du Travail. — Traitements des secrétaires. — Frais divers . . . . .
31	»	Inspection du travail et des établissements dangereux, insalubres ou incommodes projetés ou en exploitation : personnel de ces inspections; indemnités de frais de bureau; frais de route et de séjour; missions; enquêtes et expertises . . . . .
		<i>Administration centrale.</i>
		Inspecteur général . . . . . 1 8,000
		Directeur . . . . . 1 7,000 à 8,000
		Inspecteur principal . . . . . 1 7,000 à 7,500
		Inspecteurs . . . . . 2 5,000 à 5,500
		Inspectrices . . . . . 2 2,700 à 3,500
		Inspecteur adjoint . . . . . 1 3,000
		Chef de division . . . . . 1 5,600 à 6,500
		Rédacteur . . . . . 1 2,200 à 4,000
		Commis d'ordre . . . . . 4 1,400 à 2,600
		Huissier . . . . . 1 1,600 à 2,500
		Nettoyeuse . . . . . 1 750 à 800
		<i>Service provincial.</i>
		Inspecteur principal . . . . . 1 7,000 à 7,500
		Inspecteurs médecins . . . . . 3 6,000 à 6,500
		Inspecteurs ingénieurs. . . . . 10 4,500 à 7,000
		Inspecteurs adjoints . . . . . 3 3,000 à 4,000
		Délégués à l'inspection . . . . . 12 2,000 à 3,000
52	»	Inspection du travail et des établissements dangereux, insalubres ou incommodes projetés ou en exploitation : matériel de ces inspections; frais d'expériences; achats d'instruments; dépenses diverses . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . fr.
		<b>CHAPITRE VI.</b>
		PARTICIPATION DE L'ÉTAT A LA CONSTITUTION DES PENSIONS DE VIEILLESSE.
35	»	Allocation au fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse . . . .
34	»	Subventions aux sociétés mutualistes reconnues ayant pour objet l'affiliation de leurs membres à la Caisse générale de retraite (art. 12 de la loi du 10 mai 1900). ( <i>Credit non limitatif</i> ). . .
35	»	Dépenses d'administration relatives à l'exécution de la loi du 10 mai 1900. — Subsides aux comités de patronage des habitations ouvrières, aux commissions d'appel et autres insti- tutions appelées à concourir à l'application de ladite loi . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906	DIFFERENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
487,000	490,500	»	3,500	487,503	» 467,880 48	
10,000	10,000	»	»	10,000	» 7,350 08	
10,000	10,000	»	»	10,000	» 4,954 15	
10,000	5,000	5,000	»	5,000	» 4,900 »	
35,400	35,400	»	»	35,400	» 32,027 91	
50,000	50,000	»	»	50,000	» 15,152 65	
300,000	280,000	20,000	»	240,000	» 236,456 »	
20,000	20,000	»	»	15,000	» 19,783 83	
902,400	880,900	25,000	3,500	852,903	» 788,485 08	
AUGMENTATION . . fr.		21,500				
16,000,000	16,000,000	»	»	15,000,000	» 15,000,000 »	
1,000,000	700,000	300,000	»	700,000	» 784,520 »	
160,000	160,000	»	»	160,000	» 210,784 16	
17,160,000	16,860,000	300,000	»	15,860,000	» 15,995,304 16	
AUGMENTATION . . fr.		300,000				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTEAA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																												
<b>CHAPITRE VII.</b>																																														
<b>MINES.</b>																																														
<b>§ 1<sup>er</sup>. Conseil des mines.</b>																																														
56	»	Personnel. — Traitements et frais de déplacement :																																												
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">GRADES.</th> <th style="text-align: center;">NOMBRE. d'agents.</th> <th style="text-align: center;">TRAITEMENTS annuels.</th> <th style="text-align: center;">MONTANT de la dépense.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Président . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">8,000</td> <td style="text-align: right;">8,000</td> </tr> <tr> <td>Conseillers . . . . .</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: right;">6,000</td> <td style="text-align: right;">24,000</td> </tr> <tr> <td>Greffier. . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">5,000</td> <td style="text-align: right;">5,000</td> </tr> <tr> <td>Commis . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">2,000</td> <td style="text-align: right;">2,000</td> </tr> <tr> <td>Huissier . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">1,200</td> <td style="text-align: right;">1,200</td> </tr> </tbody> </table>	GRADES.	NOMBRE. d'agents.	TRAITEMENTS annuels.	MONTANT de la dépense.	Président . . . . .	1	8,000	8,000	Conseillers . . . . .	4	6,000	24,000	Greffier. . . . .	1	5,000	5,000	Commis . . . . .	1	2,000	2,000	Huissier . . . . .	1	1,200	1,200																				
GRADES.	NOMBRE. d'agents.	TRAITEMENTS annuels.	MONTANT de la dépense.																																											
Président . . . . .	1	8,000	8,000																																											
Conseillers . . . . .	4	6,000	24,000																																											
Greffier. . . . .	1	5,000	5,000																																											
Commis . . . . .	1	2,000	2,000																																											
Huissier . . . . .	1	1,200	1,200																																											
57	»	Matériel. . . . .																																												
<b>§ 2. Corps des mines.</b>																																														
	a.	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, des géomètres-dessinateurs et des commis, ainsi que du personnel du service spécial des accidents et du grisou. 427,117 »																																												
38		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">GRADES.</th> <th style="text-align: center;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="text-align: center;">TAUX des traitements.</th> <th style="text-align: center;">OBSERVATIONS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteurs généraux . . . . .</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: right;">10,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Ingénieurs en chef directeurs de 1<sup>re</sup> classe . . . . .</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: right;">9,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>— — — de 2<sup>me</sup> — . . . . .</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: right;">8,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Ingénieurs principaux de 1<sup>re</sup> classe . . . . .</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td style="text-align: right;">6,500 à 7,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>— — — de 2<sup>me</sup> — . . . . .</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td style="text-align: right;">5,500 6,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>— — — de 1<sup>re</sup> classe . . . . .</td> <td style="text-align: center;">11</td> <td style="text-align: right;">4,500 5,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>— — — de 2<sup>me</sup> — . . . . .</td> <td style="text-align: center;">11</td> <td style="text-align: right;">3,500 4,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>— — — de 3<sup>me</sup> — . . . . .</td> <td style="text-align: center;">11</td> <td style="text-align: right;">2,700 3,100</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Géomètres dessinateurs . . . . .</td> <td style="text-align: center;">(4)</td> <td style="text-align: right;">1,800 3,600</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Commis . . . . .</td> <td style="text-align: center;">(4)</td> <td style="text-align: right;">1,200 3,000</td> <td>(4) Le cadre est fixé d'après les besoins du service.</td> </tr> </tbody> </table>	GRADES.	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	OBSERVATIONS.	Inspecteurs généraux . . . . .	2	10,000		Ingénieurs en chef directeurs de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	4	9,000		— — — de 2 <sup>me</sup> — . . . . .	5	8,000		Ingénieurs principaux de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	6	6,500 à 7,000		— — — de 2 <sup>me</sup> — . . . . .	6	5,500 6,000		— — — de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	11	4,500 5,000		— — — de 2 <sup>me</sup> — . . . . .	11	3,500 4,000		— — — de 3 <sup>me</sup> — . . . . .	11	2,700 3,100		Géomètres dessinateurs . . . . .	(4)	1,800 3,600		Commis . . . . .	(4)	1,200 3,000	(4) Le cadre est fixé d'après les besoins du service.
GRADES.	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	OBSERVATIONS.																																											
Inspecteurs généraux . . . . .	2	10,000																																												
Ingénieurs en chef directeurs de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	4	9,000																																												
— — — de 2 <sup>me</sup> — . . . . .	5	8,000																																												
Ingénieurs principaux de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	6	6,500 à 7,000																																												
— — — de 2 <sup>me</sup> — . . . . .	6	5,500 6,000																																												
— — — de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	11	4,500 5,000																																												
— — — de 2 <sup>me</sup> — . . . . .	11	3,500 4,000																																												
— — — de 3 <sup>me</sup> — . . . . .	11	2,700 3,100																																												
Géomètres dessinateurs . . . . .	(4)	1,800 3,600																																												
Commis . . . . .	(4)	1,200 3,000	(4) Le cadre est fixé d'après les besoins du service.																																											
	b.	Frais des concours pour le recrutement des ingénieurs des mines. . . . . 3,500 »																																												
59	a.	Délégués ouvriers à l'inspection des mines. — Indemnités. . . . . 72,000 »																																												
	b.	Frais de déplacements . . . . . 12,000 »																																												
	c.	Dépenses diverses . . . . . 6,000 »																																												
40	a.	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; traductions, publications de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences; récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de courage et de dévouement. — Subside exceptionnel à l'Association des industriels de Belgique pour complément de l'installation d'un banc d'épreuve destiné aux essais des câbles et chaînes de mines. (Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire.) . . . . . 28,500 »																																												
	b.	Frais de publication des <i>Annales des Mines de Belgique</i> ; indemnités, frais de route et de séjour du Comité directeur . . . . . 3,000 »																																												
<b>A REPORTER. . . . . fr.</b>																																														

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	<i>Observations.</i>
		ACCROISSMENTION.	DIMINUTION.			
44,700	41,700	3,000	»	41,700	41,450 16	
2,000	2,000	»	»	1,500	1,500 »	
430,617	450,617	»	»	425,667	416,041 71	
90,000	90,000	»	»	90,000	74,110 89	
33,500	27,500	6,000	»	50,000	19,875 66	
600,817	591,817	9,000	»	586,867	552,976 12	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																									
			REPORT. . . . fr.																								
		§ 3. Inspection des produits explosifs.																									
44	»	Indemnité et frais de déplacement de l'inspecteur chargé de la surveillance des transports et transbordements d'explosifs dans le Bas-Escout. — Dépenses diverses . . . . .																									
		§ 4. Caisses de prévoyance en faveur des ouvriers mineurs.																									
42	a.	Subsides aux caisses de prévoyance en faveur des ouvriers mineurs . . . . .	42,000																								
	b.	Frais de déplacement et jetons de présence des membres de la Commission permanente des Caisses de prévoyance. — Dépenses diverses de cette Commission . . . . .	5,000																								
		§ 5. Service géologique. — Cartes géologique et agricole.																									
45	»	Traitements, indemnités, frais de route et de séjour du personnel. — Frais de voyage des membres du Conseil de direction et de la Commission géologique . . . . .																									
			<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>OMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENT annuel.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Directeur . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">7,000 à 8,000</td> </tr> <tr> <td>Chef de bureau . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">4,200 à 5,000</td> </tr> <tr> <td>Rédacteur . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">2,200 à 4,000</td> </tr> <tr> <td>Premier commis . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">3,000 à 5,600</td> </tr> <tr> <td>Commis d'ordre . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,400 à 2,000</td> </tr> <tr> <td>Garçon de bureau . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,200 à 1,500</td> </tr> <tr> <td>Nettoyeuse . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">750 à 800</td> </tr> </tbody> </table>		OMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	Directeur . . . . .	1	7,000 à 8,000	Chef de bureau . . . . .	1	4,200 à 5,000	Rédacteur . . . . .	1	2,200 à 4,000	Premier commis . . . . .	1	3,000 à 5,600	Commis d'ordre . . . . .	1	1,400 à 2,000	Garçon de bureau . . . . .	1	1,200 à 1,500	Nettoyeuse . . . . .	1	750 à 800
	OMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.																									
Directeur . . . . .	1	7,000 à 8,000																									
Chef de bureau . . . . .	1	4,200 à 5,000																									
Rédacteur . . . . .	1	2,200 à 4,000																									
Premier commis . . . . .	1	3,000 à 5,600																									
Commis d'ordre . . . . .	1	1,400 à 2,000																									
Garçon de bureau . . . . .	1	1,200 à 1,500																									
Nettoyeuse . . . . .	1	750 à 800																									
44	»	Matériel, fournitures de bureau, mobilier, achat de livres, de cartes et d'instruments. — Impressions et traductions de documents. — Éclairage et chauffage. — Achat et réparations du matériel de sondage. — Frais de publication de la carte géologique et de la carte agricole . . . . .																									
		§ 6. Commission consultative des machines à vapeur.																									
45	»	Frais de route et de séjour; frais de bureau, matériel . . . . .																									
		§ 7. Commission de revision des règlements miniers et laboratoire d'essais																									
46	a.	Frais de déplacement des membres, frais d'expériences, de publications, etc. . . . .	5,000																								
	b.	Service du laboratoire pour l'essai des explosifs et des lampes en usage dans les mines . . . . .	45,000																								
	c.	Frais d'entretien et d'exercices de la station modèle de sauvetage . . . . .	7,000																								
		TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . fr.																									

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	<i>Observations.</i>
		AGGMENTATION.	DIMINUTION.			
600,817	591,817	9,000	»	586,867	552,976 12	
6,000	6,000	»	»	6,000	5,996 94	
45,000	45,000	»	»	45,000	44,994 16	
38,000	38,000	»	»	38,000		
					72,488 09	
20,000	20,000	»	»	50,000		
2,500	2,500	»	»	5,000	5,998 65	
27,000	47,000	»	20,000	20,000	15,484 75	
739,517	750,317	9,000	20,000	728,867	693,958 71	
DIMINUTION . . . fr.		11,000				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE VIII.</b>		
<b>TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.</b>		
47	»	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés. . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . fr.
<b>CHAPITRE IX.</b>		
<b>DÉPENSES IMPRÉVUES.</b>		
48	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE IX. . . fr.
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>		
<b>CHAPITRE X.</b>		
<b>SERVICES DIVERS.</b>		
49	»	Subside à la Caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail instituée par la loi du 21 juillet 1890 . . . . .
50	»	Enquête sur l'ankylostomiasie dans les divers bassins houillers du pays et étude de mesures prophylactiques; dépenses diverses . . . . .
	»	Subside à la Commission chargée d'organiser la participation belge à l'Exposition universelle de Saint-Louis en 1904 ( <i>pour mémoire</i> ). . . . .
51	»	Enquête sur la situation des classes moyennes. — Frais de la Commission nationale de la petite bourgeoisie. . . . .
	»	Exposition universelle et internationale de Liège en 1905. — Subside à la Commission supérieure de patronage. — Frais de participation des divers Départements ministériels. — Dépenses diverses ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
	»	Établissement d'un laboratoire d'étalonnage électrique ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
	»	Subside à la Commission chargée d'organiser la participation belge à l'Exposition internationale de Milan en 1906 ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE X. . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
8,000	8,000	»	»	8,000	2,699 98	
8,000	8,000	»	»	8,000	2,699 98	
5,000	5,000	»	»	5,000	56 40	
5,000	5,000	»	»	5,000	56 40	
75,000	110,000	»	35,000	110,000	110,000 »	
10,000	10,000	»	»	15,000	20,721 »	
»	»	»	»	250,000	700,000 »	
12,500	25,000	»	12,500	59,000	( <sup>1</sup> ) »	( <sup>1</sup> ) Au Budget de 1904, le crédit pour cet objet figurait à l'article 9.
»	»	»	»	1,346,550	50,000 »	
»	80,000	»	80,000	80,000	»	
»	»	»	»	300,000	»	
97,500	225,000	»	127,500	2,140,550	880,721 »	
DIMINUTION . . fr.		127,500				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>	
I.	Administration centrale. . . . .
II.	Pensions et secours . . . . .
III.	Industrie, Enseignement industriel et professionnel et Office des classes moyennes . . . . .
IV.	Poids et mesures . . . . .
V.	Travail . . . . .
VI.	Participation de l'État à la constitution des pensions de vieillesse . . . . .
VII.	Mines . . . . .
VIII.	Traitements de disponibilité . . . . .
IX.	Dépenses imprévues . . . . .
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>	
X.	Services divers. . . . .
TOTAL GÉNÉRAL. . . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFERENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
600,000	600,000	»	»	570,500	522,662 91	
11,000	11,000	»	»	11,000	2,165 49	
2,466,700	2,536,700	150,000	»	2,117,179 04	1,936,926 86	
251,900	241,000	10,900	»	231,575	210,983 21	
902,400	880,900	21,500	»	832,903	788,485 08	
17,160,000	16,860,000	500,000	»	15,860,000	15,995,304 16	
759,517	750,517	»	11,000	728,867	693,938 71	
8,000	8,000	»	»	8,000	2,699 98	
5,000	5,000	»	»	5,000	56 40	
97,500	225,000	»	127,500	2,140,550	880,721	
22,241,817	21,917,917	462,400	158,500	22,505,574 04	21,055,943 80	

AUGMENTATION. . . fr.

325,900 »